



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



#### PRÉPONDÉRANCE DES EMPLOYÉS

- Les cadres sont faiblement représentés : 5 % contre 14 % pour le secteur.
- La proportion de professions intermédiaires est plus importante (37 %) et dépasse la part sectorielle (33 %).
- Le taux d'employés est important et supérieur à celui du secteur (49 % contre 46 %).
- Les ouvriers sont peu nombreux, il s'agit essentiellement des chauffeurs livreurs et du personnel d'entretien.



#### FÉMINISATION TRÈS CONSÉQUENTE

La proportion de femmes est très étendue en raison, notamment, du taux particulièrement élevé de la catégorie des employés et des professions intermédiaires.

#### Répartition des salariés par catégorie sociale (en %)

Catégories sociales			Ompl
Cadres	4,79	14,46	17,22
Professions intermédiaires	36,90	32,57	30,09
Employés	48,81	46,23	45,76
Ouvriers	9,50	6,74	6,93
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>



La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres. L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des « salariés » qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie... Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...

#### Taux de féminisation par catégorie sociale (en %)

Catégories sociales			Ompl
Cadres	69,03	77	67,95
Professions intermédiaires	87,12	88,86	78,30
Employés	93,80	95,80	92,90
Ouvriers	66,74	82,88	73,23
<b>Ensemble</b>	<b>87,57</b>	<b>89,98</b>	<b>82,86</b>

Secteur santé

Branche professionnelle

Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



### STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

Globalement, la part des femmes dans l'emploi de la branche varie peu sur la période. Néanmoins, la féminisation des cadres tend à progresser.





### QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie sensiblement d'une région à l'autre. Ainsi, la part des cadres est maximale pour l'Île-de-France (7 %), mais son minimum est atteint pour le Grand Est (3 %).

## Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale

Années	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
2008	62 %	88 %	98 %	68 %	89 %
2009	64 %	89 %	97 %	76 %	89 %
2010	64 %	88 %	98 %	68 %	89 %
2011	63 %	87 %	96 %	73 %	89 %
2012	69 %	87 %	95 %	71 %	89 %
2013	63 %	86 %	94 %	71 %	87 %
2014	69 %	87 %	94 %	67 %	88 %

## Répartition des salariés par région et catégorie sociale

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Auvergne-Rhône-Alpes	5,84 %	35,30 %	51,02 %	7,84 %
Bourgogne-Franche-Comté	3 %	34,44 %	52,39 %	10,17 %
Bretagne	3,35 %	36,25 %	45,70 %	14,70 %
Centre-Val de Loire	4,17 %	23,05 %	61,26 %	11,52 %
Corse	4,58 %	44,66 %	41,98 %	8,78 %
DOM	5,88 %	30,86 %	51,89 %	11,36 %
Grand Est	2,99 %	42,66 %	44,50 %	9,85 %
Hauts-de-France	3,80 %	36,78 %	47,88 %	11,54 %
Île-de-France	7,17 %	35,94 %	49,63 %	7,26 %
Normandie	4,28 %	35,05 %	50,69 %	9,98 %
Nouvelle-Aquitaine	4,03 %	38,94 %	47,74 %	9,28 %
Occitanie	4,48 %	40,60 %	43,91 %	11,01 %
Pays de la Loire	4,11 %	31,20 %	54,66 %	10,03 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4,50 %	41,16 %	46,38 %	7,96 %
	4,79 %	36,90 %	48,81 %	9,50 %
	14,46 %	32,57 %	46,23 %	6,74 %
<b>Ompl</b>	17,22 %	30,09 %	45,76 %	6,93 %